

LE SPORT PARTAGÉ

LEVIER D'INCLUSION EN MILIEU SCOLAIRE

LANCÉ À L'INITIATIVE DE L'UNION nationale du sport scolaire (UNSS), le sport partagé permet à des élèves en situation de handicap de participer, au sein d'équipes composées également d'élèves valides, à des rencontres sportives. Le 11 mars dernier, à Trilport, près de Meaux (Seine-et-Marne), trois académies (Créteil, Versailles et Paris) se sont retrouvées autour d'épreuves de boccia, de tennis de table, de courses d'orientation et d'un challenge biathlon.

« Allez Shannel ! Lâche pas ! Vas-y ! Respire »
Toute l'équipe encourage la jeune fille en T-shirt blanc qui termine sa course avant de passer à l'épreuve de tir de fléchettes à la

sarbacane. À son arrivée, Jean-Samuel, de l'académie de Versailles, aura droit, lui, à une mini-Ola de la part de son équipe, habillée du T-shirt noir de l'association sportive du collège Pablo Picasso de Saulx-les-Chartreux (académie de Versailles). Mathis, Elsa et les autres ont aussi eu droit à de chaleureux encouragements à leur arrivée...

Juste avant le déjeuner où tout le monde sort son pique-nique, l'atmosphère festive de ce challenge biathlon reflète bien les valeurs du sport partagé : partage et réussite...

Les équipes mixtes de quatre comportent deux élèves valides et deux élèves en situation de handicap qui bénéficient de



« La différence s'estompe entre les élèves en situation de handicap et les autres. »

compensations attribuées par le professeur responsable de l'équipe. En compétitions de niveau national, ces compensations sont allouées à l'issue d'un testing – tests de coordination motrice, réflexe et adresse, anticipation-coïncidence, qui s'ajoutent aux tests de la Fédération française Handisport (FFH). Les équipes sont constituées par les profs d'Education Physique et Sportives (EPS) des collègues, en concertation soit avec les coordinateurs des classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire qui permettent la scolarisation d'élèves en situation de handicap au sein d'établissements scolaires ordinaires), soit, en l'absence de telles classes dans l'établissement, en association avec des Instituts d'Education Motrice comme la fondation Ellen Poidatz de Saint-Fargeau-Ponthierry (ou des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques ou Médico-Educatifs).

Assister à une telle rencontre est stimulant : interrogés sur qui est valide et qui est en situation de handicap au sein des équipes, la plupart des élèves ne comprennent pas la question tant cette différence n'a pas d'importance à leurs yeux, surtout ce jour-là où les élèves en situation



de handicap ne relevaient pas d'un handicap moteur ou physique, mais souffraient de troubles cognitifs. Sans la présence de fauteuils, il est vrai que la différence s'estompe... De plus, tous se côtoient depuis la 6^e et ne font vraiment plus la différence.

Un facteur d'inclusion

« Le sport partagé est un facteur majeur d'inclusion dans les établissements » souligne Aline Prieu, professeure d'EPS à Trilport (77). À l'UNSS, près de 6 000 jeunes licenciés sont des élèves en situation de handicap (ESH). Et en 2019, 280 équipes « sport partagé », ont participé à l'un des 32 championnats de France et 70 % des rassemblements nationaux sont ouverts au sport partagé.

A la question « Pourquoi as-tu choisi le sport partagé plutôt qu'une équipe « ordinaire » ? » Yoan n'hésite pas : « On vit des choses différentes. Ce mélange est

>



« Solidarité d'équipe oblige, c'est en effet par équipe que se fait le classement. »

Jeune Coach de l'équipe orange de Trilport, souffle à Sloane « Lance fort et utilise l'autre main. Celle-ci, tu ne l'aimes pas. »

Shannel, qui souffre de troubles cognitifs, place brillamment ses balles autour du jack. Applaudie par tous, elle sourit du plaisir d'avoir marqué mais garde le triomphe modeste. Elsa, quant à elle, avoue apprécier assez peu la boccia « C'est pour l'équipe » qu'elle place peu à peu ses trois balles autour du jack. Solidarité d'équipe oblige, c'est en effet par équipe que se fait le classement. Cette fois-ci, en l'absence de l'académie de Paris, qui n'a pas pu participer du fait des mesures de prévention liées à la propagation du coronavirus, c'est l'équipe du collège du Bois de l'Enclume de Trilport avec Sloane, Killyan, Donovan, Mathis, Yoan et Loan, qui l'a emporté et qui s'est qualifiée pour les Championnats de France prévus à Gruissan-Plage en mai. La victoire est plus belle quand elle est partagée./

> cool. Ça prouve que tout le monde est égal. Et puis cela offre des possibilités ». Celle d'être, comme lui, responsabilisé comme Jeune Coach au sein d'une équipe. Ou comme le sont près d'une dizaine de Jeunes Officiels du collège qui accueille facilement reconnaissables à leur T-shirts verts et aux places d'arbitres qu'ils occupent pendant les épreuves de cette journée de mars.

Un pour tous, tous pour un

L'après-midi, c'est autour du tennis de table et de la boccia (un jeu proche de la pétanque qui se joue assis avec des balles souples de couleur lancées le plus près possible du jack, l'équivalent du cochonnet) que se poursuit la rencontre, dans l'écho sonore du gymnase de Trilport. Au sein de chaque équipe, les compétiteurs sont répartis en nombre égal entre élèves valides et élèves en situation de handicap. À la boccia, Yoan,

Pour aller plus loin

L'Espace éthique Île-de-France travaille avec le collectif « Sport ensemble » pour écrire la « Charte de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées » aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Lire page 24.